



PUBLICATION

Les demandes d'admission sur l'Etat des Usagers de la Commune Usagère de DABO peuvent être introduites à partir du 18 **novembre 2024 jusqu'au 06 décembre 2024 inclus en Mairie.**

Les demandeurs doivent se présenter eux-mêmes et signer personnellement leur demande. Prière de se munir du livret de famille des parents.

Les demandes doivent être faites le plus tôt possible, entre les 2 dates susvisées, pour que toutes les pièces justificatives puissent être délivrées dans les délais nécessaires.

Les intéressés sont priés d'installer dès à présent leur logement.

Le Maire

Eric Weber